

nuances

Conservatoire de Lausanne



Chères lectrices, chers lecteurs,

La première édition de Nuances de l'année scolaire 2001-2002 est entre vos mains. Chacun connaît les changements intervenus au Conservatoire de Lausanne durant l'été et comprend pourquoi cet éditorial est signé par la direction collégiale. En place depuis septembre, celle-ci a rapidement trouvé son mode de fonctionnement au service de l'institution à laquelle elle est très attachée. Son rôle ne saurait se limiter à la gestion courante et à la poursuite des projets déjà engagés, car chaque réflexion et décision du présent ont une portée immédiate sur l'avenir du Conservatoire. Nos défis sont nombreux: le nouveau statut des professeurs, le chantier HEML, l'intégration des compléments académiques des étudiants de la HEP au cursus du Conservatoire, le travail au sein du comité de l'AVCEM et encore l'avenir de la section pré-professionnelle de théâtre. Qu'on le veuille ou non, tous ces projets nous confrontent les uns aux autres que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de notre maison.

Si nous sommes si nombreux à porter ce conservatoire dans notre cœur, c'est parce que nous pouvons nous y identifier et y trouver nos marques personnelles, que nous soyons du sérail ou pas! L'épanouissement spectaculaire du Conservatoire ces 20 dernières années témoigne que le potentiel musical et artistique dans notre pays ne demande qu'à être coordonné et développé. Les forces vives issues de tous les horizons, les ressources et les synergies sont loin d'être épuisées. Le décloisonnement de la section non professionnelle en est une preuve: dès la mise en place des nouvelles structures, une équipe «maison» s'est mise au travail. Deux ans plus tard seulement, nous connaissons les résultats: ouverture vers l'extérieur, multiplication des projets, organisation et consultation par groupe de métier, resserrement des liens entre collègues, réalisation des journées de formation continue, etc.

Cet esprit de collaboration qui permet de mettre le talent de chacun au profit de tous sera aussi celui qui guidera le travail de la section professionnelle. Au moment de devenir une Haute Ecole, c'est l'occasion de redessiner le profil des musiciens de demain!

Seule une institution qui a une histoire, une vraie identité et une cohésion sera en mesure de répondre aux défis futurs. Mais cela ne suffit pas, car il faut se mettre en réseau. Si les grandes institutions renommées en éprouvent le besoin et la nécessité, ce n'est rien de moins qu'une condition de survie pour les plus petites. Pourtant, la dimension individuelle d'excellentes petites unités suscitera de plus en plus de demandes dans le domaine artistique. Par nos contacts internationaux nous savons que de nombreux étudiants «post grade» désirent venir à Lausanne pour compléter leur formation après des années passées dans les grands centres musicaux.

Ceux qui ont eu la chance de fréquenter les universités du monde anglo-saxon connaissent l'immense stimulation artistique et intellectuelle au sein d'un département de musique, même très petit, mais en contact perpétuel avec toutes les autres facultés.

Au Conservatoire de Lausanne, nous savons qui nous sommes. Forts de cette connaissance, ayons la confiance de nous profiler et ayons le courage de reconnaître que nous avons besoin des autres! Votre direction collégiale fonctionne selon le même principe...

La Direction collégiale, le 20 novembre 2001

Ludmila Gogatcheva

Accompagnatrice

Native de Bulgarie, Ludmila Gogatcheva y fait sa scolarité et y entreprend des études musicales. Elle peut entrer au Conservatoire de Lausanne dans la classe de Brigitte Meyer et y obtient un premier prix de virtuosité avec félicitations en 1999. Elle se spécialise ensuite dans l'accompagnement, avec Béatrice Stoffel et Marc Pantillon et passe son diplôme cette année. Ludmila se produit en récital dans de nombreuses villes d'Europe. Elle enseigne également le piano à l'école de musique de Pully.

Christine Berti

Professeur de solfège

Née en 1966, Christine Berti a découvert la musique par la pratique de l'accordéon, avant de se tourner vers le piano. Elle a accompli ses études professionnelles au Conservatoire de Lausanne. Egalement passionnée par la théorie musicale, elle enseigne le piano, le solfège et l'analyse musicale depuis de nombreuses années. Ses loisirs se partagent entre les voyages, la céramique et le sport. Depuis quelques mois, elle est maman d'un petit Nicolas.

William Blank

Professeur de composition et d'orchestration

Enfant, il commence des études de piano et de percussion et entreprend des études musicales complètes au Conservatoire de Genève. A cette époque naît son intérêt pour la composition, et c'est en 1977 que son activité débute dans ce domaine, par la création sur les ondes de la Radio Suisse Romande de ses Hesse Lieder pour soprano et ensemble. Diplômé du Conservatoire de Genève en 1979, Premier Prix de percussion en 1982, il est, dès cette année-là, nommé professeur de cette discipline dans cette institution. Il partage depuis son activité entre l'interprétation (premier percussionniste à l'OSR de 1984 à 2002), l'enseignement et la composition (une vingtaine d'œuvres ont été publiées et enregistrées à ce jour).

Verena Bosshart

Professeur de flûte pour le répertoire contemporain

Originaire de St-Gall, Verena Bosshart a étudié à Bâle chez Urs Lehmann et à Paris chez Michel Debost, et s'est ensuite perfectionnée avec Aurèle Nicolet et Severino Gazzelloni. Elle est lauréate notamment du Concours International de Musique de Chambre de Paris, ainsi que du Concours International d'Execution Musicale de Genève.

Après avoir occupé le poste de flûte solo à l'OSR de 1977 à 1982, elle mène depuis une carrière de soliste, de musicienne de chambre et de pédagogue. Très impliquée dans le répertoire contemporain, elle collabore avec de nombreux ensembles. En étroite collaboration avec des compositeurs, elle a créé beaucoup d'œuvres, dont plusieurs lui sont dédiées. Verena Bosshart est également professeur à la Hochschule für Musik und Theater Bern/Bienne.

Fiona Battersby

Méthode Feldenkrais

Fiona Battersby a suivi une formation de comédienne, a étudié le mouvement avec Monika Pagneux, puis s'est formée en tant que praticienne Feldenkrais. Cette méthode, créée par Moshe Feldenkrais, est une pédagogie en acte qui permet une transformation qualitative du fonctionnement de chacun. Très adaptée aux artistes, elle invite à une prise de conscience accrue de leurs schémas de fonctionnement et leur offre une grande liberté à travers des choix plus adéquats à leurs besoins.

F. Battersby a travaillé en particulier sur les dernières mises en scène d'Irina Brook, dont « Danser à Lughnasa » au Théâtre de Vidy-Lausanne, ainsi qu'à « La Ménagerie de Verre » au Théâtre Kleber-Méleau.

Sibylle Casanova

Rythmique Jaques-Dalcroze

Avant même l'obtention de sa licence en pédagogie Jaques-Dalcroze, Sibylle Casanova remplaçait déjà Pascale Rochat-Martinnet au Conservatoire de Lausanne, ce qui lui permet de découvrir la maison « de l'intérieur ». Depuis août 1998, elle exerce sa profession de rythmicienne dans différentes écoles. Elle poursuit parallèlement sa formation musicale par l'étude de différents instruments, ainsi que par le chant choral.

Olivier Darbellay

Professeur de cor naturel

Né à Berne en 1974, Olivier Darbellay entame en 1991 ses études de violoncelle et de cor. En 1996, il obtient son diplôme de cor « avec distinction », avant de se perfectionner, notamment en travaillant le cor naturel auprès de Thomas Müller à la « Schola Cantorum Basilensis ».

Il est lauréat en 1999 du concours de la « Communauté des Radios publiques de langue française », et en 2000 Premier Prix de la « Tribune internationale des jeunes interprètes » à Lisbonne.

Membre de divers ensembles, tant de musique contemporaine que de formations d'instruments historiques, il est invité comme soliste tant en Europe qu'Outre-mer. Olivier Darbellay est depuis l'an 2000 professeur au Conservatoire de Berne.

Coïncidences. C'est sous cette appellation que les trois spectacles de diplôme de la volée 2001 ont été salués par le public et par la critique lors de leur présentation à Ferney-Voltaire dans le cadre du Festival de la Bâtie. Résultat d'une commande de textes aux auteurs Jean-Marie Piemme, Marie N'Diaye – qui vient de remporter le Prix Fémina 2001 – et Yves Laplace, cette entreprise « post-diplôme » se déplacera au mois de décembre au Théâtre international de langue française (TILF) pour y jouer successivement « Emballez, c'est pesé ! », « Providence » et « Kennel Club », dans des mises en scène de Philippe Sireuil, Marc Liebens et Hervé Loichemol.

A l'heure où le choix du site de la future école professionnelle de théâtre de Suisse romande s'est fixé sur Malley, non loin de la patinoire du même nom et du théâtre Kléber-Méleau, une question se pose maintenant pour la formation théâtrale au Conservatoire de Lausanne: quel sort réserver aux classes pré-professionnelles et non professionnelles d'art dramatique? En vue de trouver une formule adéquate pour leur avenir, les autorités de la Ville ont mis sur pied un groupe de travail auquel nous participerons prochainement.

Michel Toman



Ludmila Gogatcheva



Christine Berti



William Blank



Verena Bosshart



Fiona Battersby



Sibylle Casanova



Olivier Darbellay

Genette Lasserre

Née à Lausanne à un jet de pierre du Conservatoire, je me souviens que, enfants, nous accompagnions ma mère dans les Galeries du Commerce. Elle y réglait des questions administratives pendant que mon frère et moi jouions dans l'ascenseur magique qui fonctionnait encore.

Quel plaisir de travailler désormais dans ce lieu d'exception, transformé, rénové, dédié maintenant à la musique: je m'y sens presque à la maison, heureuse de ce retour sur les lieux de l'enfance.

Quelques années plus tard, un bac en poche, je fais un bref passage à l'Université, en Faculté des lettres. Mais j'avais besoin d'apprendre un savoir-faire et me décide pour une formation de photolithographe dans une grande imprimerie. Désormais, le terrain sera celui de la forme et l'image. Un poste pour la coopération suisse en Afrique, dans le cadre d'un projet d'alphabetisation au Bénin: expérience fondatrice dans la relation au monde et à soi. En 1989 et pour 8 ans, je rejoins l'Ecole cantonale d'art de Lausanne et son département audiovisuel. J'y ai assisté les enseignants avant d'organiser des ateliers de réalisation: des rencontres essentielles, la découverte d'un univers, le cinéma et l'intérêt de participer à une aventure pédagogique originale.

Profitant d'un changement de fonction, je suis ensuite une formation de gestion d'entreprise et poursuis ma route jusqu'à Berne, où j'assume des responsabilités dans le cadre de Memoriav, Association pour la sauvegarde du patrimoine audiovisuel suisse.

Ainsi, le chemin parcouru jusqu'ici me permet de donner au mot «administratif» un sens enrichi de ces diverses expériences: tout en respectant la rigueur d'un cadre budgétaire, écouter et conseiller les multiples acteurs et partenaires d'une institution de formation (direction, professeurs, intervenants, instances de décision, autorités de subventionnement, étudiants, élèves, partenaires et soutiens financiers, j'en oublie sûrement!), coordonner le travail des collaborateurs, des services et des entités administratives, piloter l'utilisation des outils de communication du Conservatoire... Tout un programme!

Je me réjouis de m'y engager sereinement et avec toute l'intensité nécessaire, mes trois enfants étant aujourd'hui âgés de 19, 17 et 15 ans.

Un mot encore pour remercier la Direction et l'équipe administrative de l'accueil qui m'a été réservé: les qualités humaines et les compétences ici rassemblées sont rares et précieuses et je les ai reçues comme un cadeau de la vie. Last but not least, ma profonde reconnaissance à Françoise Gämperle, qui m'a introduite dans la maison avec tant de chaleur, de simplicité et de confiance.

Genette Lasserre



Genette Lasserre

Formation continue des professeurs

Pendant les premières semaines des activités de la section non-professionnelle, les professeurs ont déjà vécu un des événements importants de l'année scolaire, à savoir la première édition de la formation continue. Du 20 au 22 septembre, plus de cinquante professeurs se sont réunis avec six intervenants de l'extérieur et une cinquantaine d'élèves autour du sujet le défi pédagogique de l'enseignement de la musique contemporaine.

Des discussions de fond et des ateliers pratiques très variés, avec ou sans élèves, ont ouvert des horizons nouveaux et ont permis de resserrer les liens entre collègues. Les deux photos ci-dessous donnent un aperçu de l'ambiance de cet événement. Dans le prochain numéro de NUANCES, vous allez en trouver un compte rendu détaillé.

Un parcours exemplaire

Lors du dernier palmarès, un malencontreux concours de circonstance a privé André Lambelet de la juste récompense de ses efforts. La circonstance est d'autant plus regrettable que cet élève a suivi au sein du Conservatoire un parcours exemplaire.

Né en 1985, il débute en 1991 des cours de violoncelle chez Denis Guy avant de s'orienter en 1994 vers la percussion, dans la classe de Stéphane Borel. Son parcours dans cette classe est particulièrement réussi, que l'on en juge: en 1997, 1er prix de xylophone au Concours suisse de percussion d'Altshofen, même chose en 1998, 2e prix et également 2e prix de caisse claire en 1999, 1er prix de xylophone en 2000. Enfin, il obtient cette année les 1ers prix de marimba et 3e prix de xylophone, parallèlement à l'obtention du Certificat AVCEM de percussion au Conservatoire, avec la mention excellent et du Certificat de fin d'études secondaires, en section scientifique. Son certificat de solfège avait été brillamment réussi en 1999 déjà.

André est également membre du Centre de Percussion de la Côte depuis 1998 et de l'ensemble Trompette et Percussion du Conservatoire depuis 1996.

Nous formulons nos meilleurs vœux pour la poursuite de ses études, tant musicales que scolaires.



Première édition de la formation continue

Causerie à l'occasion de la soirée d'accueil des parents d'élèves de la section non-professionnelle

Le monde du sport et le monde de la musique ont beaucoup en commun: le plaisir, l'effort à la fois mental et physique, l'entraînement quasi quotidien, la convivialité, mais aussi les affres de la compétition, le poids du prestige et parfois la souffrance des pressions psychiques et des efforts physiques mettant la santé à rude épreuve.

Défendant une politique de l'éducation sportive qui tienne plus à l'épanouissement des jeunes qu'à la sélection et la préparation de futurs champions, le service des loisirs de la jeunesse du département de l'instruction publique de Genève a formulé une charte des droits de l'enfant dans le sport.

Et si l'on s'en inspirait pour réfléchir aux droits et aux devoirs des enfants dans la musique?

Droit de faire de la musique

Bien qu'aujourd'hui on chante moins à l'école et à la maison, jamais notre société n'a connu un tel engouement pour l'apprentissage d'un instrument de musique. En Suisse alémanique, 60 % des jeunes pratiquent un instrument. En Suisse romande, nous n'avons pas de statistiques à ce sujet, mais les tendances sont les mêmes. Quel succès pour le métier de professeur d'instrument! En effet, il y a beaucoup de façons de faire de la musique.

Apprendre un instrument implique une forte motivation et un engagement considérable.

Le Conservatoire de Lausanne - spécialisé dans l'enseignement de la musique classique - mise moins sur la quantité d'élèves - nos places sont limitées - que sur la qualité de leur encadrement: qualité du lieu et des instruments bien sûr, mais aussi qualité des rapports humains, qualité de l'approche de l'instrument (la tenue, la souplesse, l'aisance, etc.), qualité de l'expression musicale, etc.

Droit de faire de la musique pour le plaisir et de jouer comme un enfant

Les temps où les élèves devaient s'acquitter d'un bachotage d'arpèges, de gammes et d'autres exercices digitaux dénués de sens musical avant d'entrer dans le monde de la musique sont révolus. Notre pédagogie a évolué et dès la première leçon nous mettons - comme disait Paul Verlaine - la musique avant toute chose. L'enseignement est devenu beaucoup plus

ludique et les professeurs tiennent compte des envies et des besoins de chaque enfant. Si nous ne pouvons pas toujours faire l'impasse sur les exercices, ces derniers sont subordonnés à des objectifs musicaux dont l'enfant peut sentir la pertinence.

Droit de bénéficier d'un milieu sain

Qu'est-ce qu'un milieu sain? La question est délicate et à part quelques généralités, il n'y a guère de réponse universelle. Mais rappelons quelques précautions qui facilitent le succès de l'apprentissage instrumental: Il est nécessaire que l'enfant ait une place où il peut travailler à tout moment et que les parents veillent à ce qu'il ne soit pas dérangé. Les élèves adolescents préfèrent souvent avoir leur instrument - par exemple le piano - dans leur chambre. Pendant les premières années, les parents doivent aider le musicien en herbe à gérer la régularité de son travail: cinq fois par semaine, c'est indispensable; l'enfant peut décider quand il veut prendre congé.

Droit d'être respecté et traité avec dignité

Plus aucun professeur ne tape sur les doigts de son élève lorsque celui-ci se trompe. L'enfant a le droit de faire des erreurs, même lors d'une audition - pour autant qu'il se soit préparé sérieusement. Si nos professeurs sont exigeants, c'est qu'il nous importe d'amener chaque enfant au maximum de ses possibilités.

Droit d'être entraîné et entouré par des personnes compétentes

Nos professeurs sont tous diplômés et donc formés sur les plans musical et instrumental, ils sont expérimentés dans leur pratique musicale et dans l'enseignement de leur instrument. De plus, nous commençons cette année avec un premier cycle de formation continue: le défi pédagogique de la musique contemporaine. Par des discussions et des ateliers où les professeurs travaillent à l'instar d'un étudiant, nous cherchons à garder le contact avec l'évolution culturelle, musicale et sociale.

Droit de participer à des entraînements et compétitions adaptés à ses capacités

Comme nous l'avons dit, nous insistons sur un effort régulier. Mais cette exigence n'empêche pas que chaque enfant puisse avancer à son rythme. Les cours individuels permettent justement au professeur de

tenir compte du caractère et des envies de chaque enfant.

Droit de se mesurer à des jeunes qui ont les mêmes probabilités de succès

Le Conservatoire n'organise ni concours ni championnat. Mais chaque enfant fait partie d'une classe où il se trouve confronté à d'autres élèves de niveau et d'âge différents. Au fur et à mesure qu'il participe à des auditions, l'enfant va se faire une place et il pourra comparer son évolution à celle de ses camarades.

Droit de faire de la musique pour la santé et le bien-être en toute sécurité et sans dopage

Lausanne, capitale olympique, est bien placée pour mesurer les dangers du dopage dans la compétition sportive. Si les musiciens et étudiants professionnels sont parfois tentés par des calmants ou des bêtabloquants, nous ne connaissons pas ce problème en section non-professionnelle. Bien sûr, il y a le trac de jouer en public: l'enfant a le droit d'apprendre à gérer son trac. En jouant devant son professeur, devant un autre élève ou un parent, mais aussi à la maison devant la famille, nos petits musiciens sont amenés petit à petit à se confronter des situations qui peuvent être ressenties comme stressantes. Les auditions et examens réguliers sont un défi, certes, mais un défi adapté aux possibilités de chaque enfant.

Droit d'avoir des temps de repos

L'apprentissage d'un instrument de musique signifie un très grand investissement, un effort quasi quotidien pendant de très nombreuses années. Dès lors, il faut veiller à ce que l'enfant ne soit pas surchargé par trop d'autres activités parascolaires et qu'il ait le temps de vivre les expériences typiques de son âge comme jouer avec ses copains, se balader dans la nature, bricoler ou tout simplement rêvasser et ne rien faire. A notre époque où l'enfant est constamment confronté à mille distractions, il faut lui aménager ces moments de calme et de retour sur soi qui lui permettront de rebondir dans son évolution.

Droit d'être ou ne pas être un champion ou un enfant prodige

Nous n'avons pas l'ambition de transformer chacun de nos petits élèves en musicien professionnel, même si nous sommes fiers lorsque cela se produit. Le jeune élève est d'abord un enfant qui a le droit de faire de la musique en tant qu'amateur. Il fait de la musique pour s'épanouir et non pas pour réaliser des désirs qui lui sont étrangers.

En revanche, si l'enfant possède un don exceptionnel et qu'il manifeste l'envie de s'investir à fond, nous - parents et enseignants - avons le devoir de lui permettre de développer le maximum de ses possibilités.

Quels que soient le choix et les possibilités de chaque enfant, nous sommes convaincus que l'investissement dans un apprentissage musical de qualité se répercute sur la qualité de vie. En ce sens, nous sommes heureux de pouvoir contribuer à l'épanouissement de ces chers enfants.

Bienvenue au Conservatoire de Lausanne!

Thomas Bolliger



Mardi 20

Audition de la classe de clarinette de Frédéric Rapin
Grande salle, 18h30

Audition de la classe de flûte traversière de Brigitte Buxtorf
Grande salle, 20h00

Concert par le Chœur de l'Elysée, Ensemble vocal de la Vallée de Joux, Petit chœur du Collège de l'Elysée, Maîtrises du Conservatoire de Lausanne, Orchestre Sinfonietta, Sophie Graf (soprano), Lorenzo Carola (ténor), Claude Darbellay (baryton-basse), Marie Jaermann (soliste enfant), direction René Falquet
Lloyd Webber: Requiem, Honegger: Cantate de Noël
Annemasse: Relais culturel Chateau Rouge, 20h30

Mercredi 21

Midi-concert
Programme non communiqué
Grande salle, 12h15

Concert par le chœur de l'Elysée
Cf. mardi 20
Cathédrale de Lausanne, 20h30

Jeudi 22

Audition de la classe de trompette d'André Besançon, Grande salle, 18h30

Audition de la classe de flûte traversière de Brigitte Buxtorf
Grande salle, 20h00

Vendredi 23

Audition de la classe de piano de Sofia Sinner
Grande salle, 18h00

Audition de la classe de chant de Sirvart Kazandjian
Grande salle, 20h00

Samedi 24

Concert final des journées de musique d'ensemble non-professionnelles
Grande salle, 13h30

Dimanche 25

Concert par le chœur de l'Elysée
Cf. mardi 20
Le Sentier, Temple, 17h00

Lundi 26

Audition de la classe de flûte à bec de Trudi Kuhn
Grande salle, 20h00

Mardi 27

Concert de l'Ensemble de musique de chambre de l'Espace Musique Mittelland. Œuvres de Johannes Brahms, Laurent Mettraux, Ludwig Spohr.
Grande salle, 20h30

Mercredi 28

Midi-concert
« Beethoven »
Frédéric Rapin (clarinette), Marc Jaermann (violoncelle) et Jean-Luc Hottinger (piano)
Grande salle, 12h15

« Les parents, les enfants: une drôle de musique » conférence audition par le Docteur Nahum Frenk, pédiatre, thérapeute de famille, et les parents et les enfants de la classe de piano de Martine Jaques
Grande salle, 19h00

Jeudi 29

Audition de la classe de violon de Stephan Rusiecki
Grande salle, 18h30

Audition de la classe de violon et d'alto de Christine Soerensen
Grande salle, 20h00

Vendredi 30

Auditions de la classe de violon de Marcel Sinner
Grande salle, 18h30 et 19h30

Lundi 3 décembre

Audition de la classe de hautbois de Vincent Gay-Balmaz
Grande salle, 18h30

Audition de la classe de flûte à bec d'Antonio Politano
Grande salle, 20h00

Mardi 4

« Chantée de l'Avent »
Organisée par Erika Bill
Tout le monde est bienvenu!
Grande salle, 18h30

Audition de la classe de piano de Françoise Berkovits
Grande salle, 20h00

Mercredi 5

Midi-concert
Ensemble instrumental sous la direction de Pierre-Stéphane Meugé
Solistes: Atena Carte (piano), Alain Chavaillaz (clarinette)
Grande salle, 12h15

Audition de la classe de piano d'André Locher
Grande salle, 18h30

Audition de la classe de flûte à bec de Colette Maréchaux
Grande salle, 20h00

Audition de la classe de chant de Frédéric Meyer de Stadelhofen
Petite salle, 20h00

Jeudi 6

Audition de la classe de guitare de Beat Aeschlimann
Petite salle, 17h00

Audition de la classe de chant de Pierre-André Blaser
Grande salle, 18h30

Audition de la classe de piano de Georges Popov
Grande salle, 20h00

Vendredi 7

Auditions de la classe de violoncelle de Denis Guy
Grande salle, 19h00 et 20h00

Samedi 8

Audition de la classe de flûte traversière de Heidi Molnar
Grande salle, 14h00

Lundi 10

*****Concert SMC**
Trio Arsika
Œuvres de R. d'Alessandro, T. Mansurian et M. Kagel
Grande salle, 19h00

Audition de la classe de clarinette de Frédéric Rapin
Petite salle, 20h00

Mardi 11

Auditions collectives de la section non-professionnelle
Grande salle, 18h00 et 20h00

Audition de la classe de piano de Françoise Berkovits
Petite salle, 20h00

Mercredi 12

Midi-Concert
Duos piano – violon
Grande salle, 12h15

Audition de la classe de piano de Jean-Luc Hottinger
Grande salle, 18h30

Audition de la classe de saxophone d'Elie Fumeaux
Petite salle, 18h30

Audition de la classe de chant de Hiroko Kawamichi
Grande salle, 20h00

Jeudi 13

Audition de la classe de trompette d'André Besançon
Grande salle, 18h30

Audition de la classe de violon de François Gottraux
Grande salle, 20h00

Vendredi 14

Audition de la classe de violoncelle de Suzanne Rybicki
Grande salle, 18h00

Audition de la classe de piano de Dag Achatz
Grande salle, 20h00

Samedi 15

Audition de la classe de flûte traversière de Françoise Moret
Grande salle, 13h30

Concert chœur et orgue

Chœur du Conservatoire, Jean-François Vaucher (orgue), Véronique Carrot (direction)
Œuvres de Fauré, Frank, Elgar, Rheinberger, Mendelssohn
Eglise Satin-François, 20h30

Lundi 17

Audition de la classe de tuba de Roger Bobo
Grande salle, 16h00

Audition de la classe de piano de Magali Zuber
Grande salle, 19h00

Audition de la classe de clarinette de Frank Sigrand
Petite salle, 18h30 et 20h00

Mardi 18

Audition de la classe de clarinette de Frank Sigrand
Petite salle, 18h30

Audition de la classe de piano d'Enrico Camponovo
Petite salle, 20h00

Mercredi 19

Midi-concert
Concert de Noël
Grande salle, 12h15

Moment musical

Par l'Orchestre Piccolo, sous la direction de Michel Veillon
Grande salle, 15h30

Chantée de Noël pour les élèves de solfège et d'initiation musicale
Par les Maîtrises, sous la direction d'Yves Bugnon

Grande salle, 16h15

Audition des classes de cor d'Olivier Alvarez et Geneviève Huot
Grande salle, 18h30 et 20h00

Audition de la classe de violoncelle d'Emmanuelle Goffart
Petite salle, 18h30

Audition de la classe de piano de Dag Achatz
Petite salle, 20h00

Jeudi 20

Audition de piano de la classe de Daniel Spiegelberg
Grande salle, 18h30

Audition de flûte traversière de la classe de Brigitte Buxtorf
Grande salle, 20h00

Vendredi 21

Audition de la classe de violon de Jean Jaquered
Grande salle, 20h00

Sous réserve de modifications
***organisation externe au Conservatoire de Lausanne

Enfance, formation: Après avoir travaillé dans une école privée de la région lausannoise ainsi que dans une permanence médicale, j'ai été engagée en novembre 1990 au Conservatoire.

Travail principal au Conservatoire: Organisation des examens de la section professionnelle et non professionnelle et depuis février 1999, j'ai repris également l'organisation du palmarès.

Mais aussi: J'apporte mon aide ici et là lors de congé maternité de mes collègues ou lors de manifestations. Je suis également un peu le pense-bête de l'administration.

Mes plus grandes qualités: La franchise, disponibilité et toujours trouver au mieux une solution aux différents problèmes.

Mon plus grand défaut: Un peu soupe au lait, mais avec l'âge tout s'arrange.

Ce qui me plaît dans mon travail: Arriver chaque matin dans un superbe bâtiment bien entretenu, côtoyer des gens que j'aime et surtout la diversité de mes tâches.

Ce que j'aimerais le plus voir changer: Pourquoi ne pas mettre une passerelle entre la réception et mon bureau??!



Josiane Portmann

En attendant l'Assemblée Générale de l'Association des Etudiants, qui aura lieu cet automne, son Comité est constitué de Bertrand de Rham (hautbois et brevet), Président, Nicolas Reymond (brevet), Secrétaire, Caroline Reitzel (chant), Caissière, de même que de Jessica Frossard (cor et brevet) et Yves Hurlimann (piano et brevet). Toute velléité de candidature pour l'année 2001-2002 est, bien entendu, extrêmement bienvenue.

Rappelons brièvement les buts de l'Association des Etudiants:

- Médiation entre les étudiants et la direction, dans le double but d'informer ceux-ci des projets en cours et des décisions nouvelles, d'une part, et de transmettre leurs questions, leurs remarques, ainsi que de défendre leurs intérêts, d'autre part;
- Participation aux débats sur les grandes orientations et les projets d'envergure (mise en place des nouveaux plans d'études, conception d'un règlement des étudiants, etc.);
- Animation de la vie du Conservatoire (ce qui, pour l'année écoulée, a notamment pris la forme d'un grand bal en décembre ainsi que de la tenue d'une revue en juin, accompagnée de la publication de Nuisances, journal parodique);
- Attribution de bourses d'études, pour autant que les avoirs de l'Association le permettent. A la fin de l'année 2000-2001, deux bourses couvrant chacune les frais d'écolage pour un semestre ont pu être attribuées.

Signalons à ce propos que les revenus de l'Association dépendent presque exclusivement des cotisations de ses membres. Merci donc à tous les étudiants de faire bon accueil au bulletin de versement qu'ils recevront prochainement. 15.- de cotisation par étudiant permettrait, si la grande majorité les payait, de faire des miracles, notamment au niveau du nombre de bourses délivrées.

Pour que l'Association puisse pleinement atteindre ces buts, il est nécessaire que chaque étudiant nous fasse part de ses questions, problèmes ou remarques, que l'on peut simplement glisser dans le casier de l'Association au rez-de-chaussée. Le Comité se voudrait représentatif non d'une petite minorité mais de tous les étudiants. Merci de le permettre.

Nous souhaitons à tous un bon début d'année scolaire.

Le Comité

Le Conservatoire met à disposition de ses élèves et professeurs une bibliothèque, comptant plus de 17'000 partitions et 3'000 livres en libre-accès. Il est possible d'emprunter à domicile tous ces documents, pour une durée de 6 semaines, avec 2 prolongations possibles. De nombreux ouvrages de référence, encyclopédies musicales et les œuvres complètes de plusieurs compositeurs sont disponibles, pour la consultation uniquement.

Des fonds spéciaux, fonds SPAD (réservé aux élèves de la section), fonds «Jardin des Chansons» pour les tout-petits, fonds de musique chorale, etc... sont également disponibles, à des conditions particulières.

Nous sommes aussi à votre disposition pour vous aider dans vos recherches, avec plusieurs bases de données permettant l'identification et la localisation d'œuvres. Orientée principalement pour les besoins des usagers de la maison, la bibliothèque est ouverte à tous les mélomanes extérieurs au Conservatoire, avec une cotisation annuelle modique toutefois. L'accès est gratuit pour les étudiants du Conservatoire de Genève, ainsi que pour les membres de la Société Vaudois de Maîtres de Musique (SVMM).

Horaires: du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (mardi non-stop à midi).

Téléphone 021/321 35 24

Adresse email de notre catalogue informatisé (mise à jour désormais mensuelle):

<http://musnov1.unige.ch/biblio/cml/qbepublic.htm>

A bientôt

Olivier Gloor Bibliothécaire

Conservatoire de Lausanne

Président du Conseil de Fondation
François-Daniel Golay

Directeur
Pierre Wavre

Direction collégiale
Pierre Wavre, Helena Maffli, Françoise Gaemperle

Responsable administrative
Genette Lasserre

Adjoint à la direction, section professionnelle
Thomas Bolliger

Adjointe à la direction, section non professionnelle
Helena Maffli

Doyen de la section d'art dramatique
Michel Toman

Adjoint à la direction (brevet)
Dominique Gesseney

Doyens de la section professionnelle de musique
Sirvart Kazandjian; chant
Philippe Mermoud; cordes, guitare et harpe
Frédéric Rapin; bois
Olivier Alvarez; cuivres et percussions
Françoise Berkovits; piano
Jean-Christophe Geiser; orgue et clavecin
Alexis Chalier; théorie
Marc Pantillon; accompagnement ad interim

Répondants de la section non professionnelle
Marcel Sinner; violon
Denis Guy; violoncelle
André Locher; piano
Christine Sartorette; clavecin, guitare, harpe et orgue
Frank Sigrand; bois
Robert Ischer; cuivres
Frédéric Meyer de Stadelhofen; chant
Angelo Lombardo; théorie

Réception du lundi au vendredi
8h - 11h45, 13h30 - 16h, mercredi ouvert jusqu'à 17h

Responsable de publication
Direction du Conservatoire de Lausanne
rue de la Grotte 2
CP 2427, 1002 Lausanne
tél. 021/321 35 35
fax 021/321 35 36
www.regart.ch/cml

Secrétariat de NUANCES
Olivier Gloor, bibliothèque du Conservatoire
tél. 021/321 35 24/33
e-mail: olivier.gloor@cdml.ch

Délais de publication
Vous souhaitez annoncer un événement, donner une information concernant la vie du Conservatoire de Lausanne (audition, concert, cours, obtention d'un prix, publication d'un CD, nomination, bourse, réflexion, critique ou louange) adressez vos textes, photos à Olivier Gloor, bibliothèque du Conservatoire.
Nous publierons tout ce que nous pourrons et qui entre dans le cadre de ce journal.

Délai pour le prochain numéro: 10 décembre 2001
(parution janvier 2002)

Graphisme, réalisation: atelier k, Alain Kissling, Lausanne
Photographie de couverture: Magali Koenig
Imprimerie: Presses Centrales Lausanne

Abonnement à Nuances

Si vous souhaitez être tenu au courant de l'activité du Conservatoire, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription ci-dessous, dûment complété de manière lisible. L'abonnement est gratuit!

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

NPA _____

Lieu _____

Conservatoire de Lausanne
Abonnement Nuances
CP 2427
1002 Lausanne